

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE LE BELLOY

MÉTREUR

Formation professionnelle de niveau V sanctionnée par un Titre Professionnel du Ministère chargé de l'Emploi.

// Le métier

Le métreur établit de manière globale ou particulière le devis quantitatif et estimatif des ouvrages à réaliser dans le cadre d'une opération de construction. À ce titre, il calcule des quantités, établit des devis à partir de plans, de pièces écrites et de relevés sur chantier. Il intervient soit avant le démarrage des travaux au stade de la conception ou du devis au client, soit pendant et après l'exécution des travaux. Selon la dimension du projet, le travail peut s'effectuer seul ou en équipe. Le métier comporte un important volet relationnel. Le métreur travaille généralement dans un bureau. Il peut être amené à se déplacer sur des chantiers.

Le respect des délais conditionne généralement le rythme et la charge de travail.

// Les débouchés professionnels

Ils concernent deux filières d'emploi dans le domaine du bâtiment gros œuvre et tous corps d'état :

- Filière "métré - étude de prix" au sein d'entreprises du bâtiment.
- Filière "économie de la construction" au sein des bureaux d'études, des cabinets de métré ou d'économie de la construction, des cabinets d'expertise d'assurance, des administrations et collectivités locales.

En fonction des filières, le métreur peut évoluer vers les fonctions de commis métreur, de métreur-dessinateur ou de chargé d'études.

Durée de la formation

15 mois dont deux périodes d'application en entreprise d'une durée totale de 10 semaines. Une formation en alternance peut-être envisagée.

Niveau d'entrée souhaité

Niveau BEPC ou CAP.

Une formation préparatoire peut être prescrite par la CDAPH de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.



Centre Le Belloy
60860 Saint Omer en Chaussée

// Pédagogie

L'organisation pédagogique fait largement appel à l'individualisation et à la médiation des apprentissages. Elle est centrée sur le stagiaire et son cheminement personnel dans les apprentissages. Elle favorise l'alternance de travaux de groupe (exposés, résolution en commun de problèmes techniques, travaux de synthèse) et de travaux individuels (recherches documentaires, exercices pratiques, auto apprentissage assisté). Cette organisation permet au stagiaire de développer son autonomie et de progresser vers la réalisation de son projet professionnel.

Une plate-forme pédagogique informatique permet au stagiaire d'avoir une vision globale de son parcours, d'accéder à l'ensemble des supports et ressources nécessaires à sa progression et de mener, en concertation avec le formateur, ses apprentissages.

// Contenu de la formation

La formation comprend :

- Un tronc commun consacré à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice des activités types correspondant au noyau dur de l'emploi de métreur :
 - *Métré tous corps d'état d'une opération de construction* : à partir d'un dossier de plans et d'un descriptif, faire le quantitatif tous corps d'état (TCE) des différents ouvrages ou parties d'ouvrages à réaliser.
 - *Estimation au bordereau d'une opération de construction* : à partir d'un dossier de plans, d'un descriptif et d'un quantitatif, établir le quantitatif estimatif (papier ou informatisé) TCE des différents ouvrages ou parties d'ouvrages à réaliser et ce, à l'aide d'un bordereau de prix.
 - *Étude de prix au déboursé d'une opération de construction* : à partir d'un dossier de plans, d'un descriptif et d'un quantitatif, établir par la méthode des déboursés, le quantitatif estimatif (papier ou informatisé) TCE des différents ouvrages ou parties d'ouvrages à réaliser.
- La progression intègre une initiation à l'exercice du dessin assisté par ordinateur (DAO).
- Une spécialisation à choisir en fonction du projet professionnel dans les quatre champs suivants :
 - gros œuvre,
 - second œuvre,
 - corps d'état de finition,
 - DAO (Dessin Assisté par Ordinateur).

// Matériels

- Logiciels professionnels : métré, étude de prix, calculs techniques, suivi de chantier et facturation, dessin assisté par ordinateur.
- Plate-forme pédagogique informatisée.

// Accompagnement médico-psycho-social

- Clinique de rééducation fonctionnelle.
- Médecin des stagiaires.
- Psychologue du travail.
- Psychothérapeute.
- Ergothérapeute.
- Assistante sociale.

// Environnement

- Parc de 12 hectares.
- Hébergement en chambre individuelle avec douche et toilettes.
- Restauration sur place.
- Suivi médical et soins de rééducation sur place.
- Animations sportives et culturelles, loisirs organisés.

Contre-indications ou réserves médicales : aucune.

// Pour en savoir plus

- **Contact administratif** : Christine Lavieville, responsable du service social et des admissions, au 03 44 84 60 11 (Fax : 03 44 84 63 77) ou le secrétariat au 03 44 84 60 20.
- **Contact pédagogique** : Sylvain Lesage, responsable des formations BTP, au 03 44 84 64 20 (Fax : 03 44 84 63 61) ou le secrétariat au 03 44 84 63 67.